



**HAL**  
open science

## Quelle place pour les bibliothèques dans les digital humanities ? L'exemple de Bordeaux 3

Sylvain Machefert

### ► To cite this version:

Sylvain Machefert. Quelle place pour les bibliothèques dans les digital humanities ? L'exemple de Bordeaux 3. Le temps des humanités digitales, 2014, 978-2-36405-122-5. <hal-01494347>

**HAL Id: hal-01494347**

**<https://hal.science/hal-01494347v1>**

Submitted on 27 Mar 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## **Quelle place pour les bibliothèques dans les DH ? L'exemple de Bordeaux 3 par Sylvain Machefert**

En tant que bibliothèque universitaire, l'émergence des réflexions autour des humanités digitales nous amène à réfléchir à notre positionnement vis-à-vis des nouveaux besoins de nos publics, étudiants comme chercheurs. À Bordeaux 3, le service commun de documentation (SCD) se présente comme « fournisseur de services » sur un certain nombre de projets ayant trait aux humanités digitales. Cet encart propose une synthèse des projets réalisés et des pistes de développement envisagées.

### **Contexte**

Alors qu'aux États-Unis, les centres de Digital Humanities se développent en étant organiquement liés aux services de recherche des bibliothèques<sup>1</sup>, les bibliothèques universitaires françaises ont encore tout à prouver quant à leur légitimité sur le sujet. À l'heure où certains se posent la question de l'intérêt des bibliothèques à l'heure du web, les BU se doivent de devenir des acteurs indispensables dans le domaine des DH en proposant une offre de services sur les sujets qu'elles connaissent bien : diffusion de l'information, conservation, documentation...

### **La formation**

Le premier niveau sur lequel le service a commencé à se positionner est celui de la formation et de l'accompagnement, sur des questions relativement simples autour des DH. En partenariat avec l'URFIST (Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique) de Bordeaux, le SCD propose des formations sur des sujets tels que Zotero ou l'utilisation d'une feuille de style dans un traitement de texte, à destination des doctorants principalement. Cette offre de services est naturellement faite à l'ensemble de la communauté universitaire même si pour le moment les sollicitations restent limitées.

### **Accompagnement des projets**

Les besoins exprimés par les DH rejoignent souvent des problématiques déjà connues en bibliothèque universitaire : production de métadonnées, gestion de contenus numériques et diffusion. L'accompagnement proposé par le SCD peut aller de l'assistance à la rédaction de réponses à projets (sur les besoins documentaires au sens large), jusqu'à l'accompagnement à la mise en œuvre d'outils de diffusion des travaux de la recherche.

Le SCD a par exemple accompagné le projet ANR CinéPop50<sup>2</sup> en l'assistant dans l'établissement de ses modalités de description documentaire (format documentaire, choix

---

<sup>1</sup> Corinne Welger-Barboza. « Les DH aujourd'hui : centres, réseaux, pratiques et enjeux » ». In Pierre Mounier (éd.), *Read/Write Book 2, Marseille*, Open Edition Press, 2012, p. 61

<sup>2</sup> <http://cinpop50.u-bordeaux3.fr>

techniques) et de structuration de sa base de données. Le SCD a alors fait le lien avec la DSI (Direction du Système d'Information) qui a pris en charge la mise en œuvre du projet.

Le nombre des projets accompagnés augmente d'année en année et le SCD est en train de formaliser son offre de services sur ces questions.

## ***Production et diffusion de contenus numériques***

En parallèle aux projets spécifiques des équipes de recherche évoqués ci-dessus, le SCD a procédé à la constitution d'un fonds de documents numérisés dans le cadre d'un partenariat avec la BnF. Pour le volet production de contenu, le SCD a rédigé un cahier des charges de numérisation pour lequel le marché a été établi au niveau de l'université plutôt qu'au sein des seules bibliothèques. Ceci afin de proposer aux équipes de recherches de numériser des documents dans le cadre de leurs projets de recherche sans avoir à passer un marché spécifique. Un marché à bons de commande avec des prestations les plus détaillées possible (« numérisation d'une page en noir et blanc d'un ouvrage s'ouvrant à moins de 120° », « numérisation couleur d'une page A3 »...) permet aux chercheurs de chiffrer précisément le coût à venir de leurs projets, de bénéficier d'un cahier des charges détaillé de numérisation et de profiter de coûts globalisés et inférieurs à ce qui aurait été facturé pour un projet pris à part. Ce marché a permis la numérisation de plus de 120 000 pages dont un peu moins de 10 000 sont issues de projets de recherche, mais nous espérons voir ce nombre augmenter rapidement.

L'étape de numérisation n'est en général pas la plus compliquée dans le cadre des projets de recherche si on la compare à la mise en ligne et à la conservation des documents. Dans un contexte où les financements sont souvent définis pour des projets à durée déterminée, la diffusion des données ainsi produites, en particulier sur le long terme est souvent le cœur du problème. Le SCD a donc choisi dès le début de ses réflexions autour de la numérisation de mettre en place une plate-forme de diffusion numérique, qui soit ouverte aux projets de recherche.

La solution choisie est Omeka, développée par le CHNM<sup>3</sup> (également à l'origine de Zotero). Ce logiciel libre installé sur les serveurs de la DSI donne à l'université une autonomie complète sur ses données. La polyvalence de cet outil permet d'héberger des images, des livres et si besoin des vidéos ou du son par exemple.

Une partie des fichiers numérisés par les équipes de recherche sont aujourd'hui accessibles à travers cet outil, comme les 3300 images du fonds Paris<sup>4</sup> produit dans le cadre du projet « Patrimoine Artistique de l'université de Bordeaux »<sup>5</sup> par exemple. Les bibliothèques, en lien avec la DSI, s'engagent à assurer la pérennité de ces données : sauvegardes redondantes, transformation des fichiers si nécessaire, et suivi des changements de version d'omeka.

La mise en œuvre de cette bibliothèque numérique a pu se faire en lien avec la bibliothèque universitaire de Rennes 2 qui sur ces problématiques similaires avait déjà adapté le produit à travers le développement de plugins. Ceux-ci ont pu être mutualisés, Bordeaux 3 a apporté plusieurs enrichissements (extraction de table des matières depuis les PDF, recherche plein texte...) qui ont pu bénéficier à Rennes 2 en retour.

<sup>3</sup> *Center For history and New Media* (CHNM) de l'université George Mason.

<sup>4</sup> <http://1886.u-bordeaux3.fr/collections/show/8>

<sup>5</sup> <http://patrimoine-artistique.u-bordeaux3.fr/>

## **L'avenir**

Comme le disait déjà Benjamin Caraco en 2012 : « les bibliothèques se doivent de continuer de relayer le mouvement des DH et d'en être partie prenante, puisqu'elles ont beaucoup à apporter, à la fois en terme de savoir-faire, d'acculturation au concept »<sup>6</sup>.

À Bordeaux 3 les pistes sur lesquelles nous aimerions travailler sont nombreuses : archives ouvertes, ateliers plus nombreux sur des sujets plus précis (autour du travail des données par exemple) et bien entendu la question des données de la recherche. Ces évolutions passeront nécessairement par une volonté politique et une évolution de certaines des compétences présentes au sein des bibliothèques universitaires, mais nous appelons de nos vœux cette évolution, enjeu des bibliothèques pour les années à venir.

---

<sup>6</sup> Benjamin Caraco. « Les digital humanities et les bibliothèques : un partenariat naturel » in *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 57, n°2, pp. 69-73